

INTERNE/EXTERNE

L'association Asfad, située à Rennes,

Affirme que l'égalité entre les Femmes et les Hommes et le développement d'une société à être toujours plus inclusive sont des bases fondamentales du bien vivre ensemble.

Riches de ces convictions, l'association Asfad se donne pour objet de prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes, soutenir la parentalité, promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle de femmes et d'hommes en situation de précarité.

RECRUTE

Pour sa Maison Relais Olympe de Gouges à Rennes

Un(e) T.I.S.F

(Technicien(ne) en Intervention Sociale et Familiale)

C.D.D. à 0.80 ETP

du 15 décembre 2021 au 05 avril 2022

Formation :

Diplôme d'Etat de TISF (diplôme exigé)

Missions :

Sous la responsabilité du Responsable de service,

- Accompagnement dans le logement (vigilance et maintien du bon entretien des logements et des espaces collectifs)
- Animation de la vie collective au sein de la maison relais, en lien avec la CESF
- Gestion de la vie quotidienne
- Lien avec les orienteurs et les professionnels chargés du suivi de la personne
- Gestion des visiteurs
- Faire respecter le Règlement de Fonctionnement

Compétences et aptitudes requises :

- organisation, autonomie, capacité d'initiative
- sens de l'écoute, qualités relationnelles
- travail sur ordinateur
- permis de conduire obligatoire

Exigences particulières du poste :

- 1 soirée par semaine
- 1 samedi par mois

Convention Collective NEXEM (Accords Collectifs de Travail) applicable dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Avantages : poste accessible en transport en commun, mutuelle, Activités Sociales et culturelles, Aides aux déplacements

☛ **Poste à pourvoir à partir du 15 décembre**

Adresser votre candidature et votre CV pour le 29 Novembre, à :

Madame La Directrice

Sous couvert du Secrétariat de Direction

146 A, rue de Lorient - CS 64418 - 35044 RENNES CEDEX

Tél. : 02 99 59 60 01 - Fax : 02 99 59 24 28 - polecohesionsociale@asfad.fr

Les entretiens de recrutement auront lieu le mercredi 1^{er} décembre après-midi